



# Bulletin d'adhésion 2023.

A compléter pour mise à jour de notre fichier et pour nous permettre de vous envoyer régulièrement des informations. Merci.

Nom :  Mme  Mlle  M. ....

Prénom : .....

Le cas échéant, agissant au nom de l'ASSOCIATION ou de la COLLECTIVITE :

Adresse postale : .....

Téléphone : Fixe ..... Mobile .....

Courriel : ..... @ .....

## RAPPEL AVANTAGES ADHERENTS :

- Accès gratuit à toutes nos conférences mensuelles (3 € pour les non-adhérents)
- Un exemplaire gratuit du Bulletin Annuel de la SHAAPT (1 bulletin par adhésion, individuelle ou couple) ;

Le bulletin est remis à l'AG, à l'occasion des conférences mensuelles ou à la Maison du thouarsais. Pour un envoi à domicile, les frais d'affranchissement sont facturés 5€, merci d'en tenir compte lors de votre inscription.

## Information MECENAT :

Notre association est reconnue d'Intérêt Général. La SHAAPT organise chaque année des dîners littéraires pour récolter des fonds. Mais savez-vous que, grâce à votre cotisation, vous pouvez aussi bénéficier de la réduction d'impôt ?

*Devenez donateur !*

*Si vous êtes imposable, pourquoi ne pas transformer votre adhésion en DON pour participer aux actions de mécénat de la SHAAPT ?*

*Pour un montant identique, VOUS DEVIENDREZ DONATEUR ! (voir ci-dessous).*

Il vous suffira simplement d'indiquer le montant versé sur la ligne 7UF de votre déclaration de revenus 2020. Vous bénéficierez alors d'une réduction d'impôt au titre du mécénat : 66 % pour les particuliers, 60 % pour les entreprises (dans la limite des plafonds autorisés – informations complètes sur : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)).

## Adhésion individuelle (25 €) :

Je verse 25 €.

**ou**  JE TRANSFORME MON ADHESION EN DON : je verse **75 €**, mon adhésion me reviendra à 25.50 € après réduction d'impôt de 66 %. (Récépissé fiscal envoyé en fin d'année).

## Adhésion couple (35 €) :

Je verse 35 €.

**ou**  JE TRANSFORME MON ADHESION EN DON : je verse **105 €**, mon adhésion me reviendra à 35.70 € après réduction d'impôt de 66 %. (Récépissé fiscal envoyé en fin d'année).

## REGLEMENT :


J'envoie mon chèque à l'ordre de la SHAAPT :

chèque n° ..... Banque : ..... Date : .....

CONTACTS : Courrier : SHAAPT – BP 17 – 79101 THOUARS CEDEX

Courriel : [adhesions@shaapt.fr](mailto:adhesions@shaapt.fr)

Rendez-vous sur notre site web : [www.shaapt.fr](http://www.shaapt.fr), exprimez-vous sur notre blog...

ou rejoignez-nous sur notre page Facebook  qui vous est ouverte

La SHAAPT est membre de la Fédération des Sociétés Savantes et Culturelles des Deux-Sèvres.